

# LIFE is Rose, pour un avenir moins sombre

Publié le Le 10/11/2013, dans **Biarritz/Miarritze** | par Florence Barucq



Cette association, créée pour lutter contre la précarité sociale générée par le cancer, a donné un grand dîner caritatif le mercredi 30 octobre dans la Salle des Ambassadeurs du Casino Municipal, pour sensibiliser et unir autour de son projet.



Nathalie Laouti-Savariaud (seconde en partant de gauche, entourée de ses amies, laisse naître l'idée que la « double peine sociale » infligée à la malade, ne peut rester lettre morte. Au centre, Céline Lys-Raoux, co-fondatrice de Rose Magazine, veut faire © F.B

Cette association est née d'un constat : « Le cancer n'affecte pas seulement la santé des malades. Il est également un facteur d'exclusion sociale et de difficultés économiques. 30 % des malades du cancer vivent en dessous du seuil de pauvreté. 75 % des compagnons quittent leur femme malade ; celle-ci perd souvent son emploi, se retrouve au RSA, ce qui l'amène, dans le pire des cas à perdre la garde de ses enfants. C'est la chute infernale » témoigne Nathalie Laouti-Savariaud, notaire résidant à Bayonne, tombée malade voilà deux ans. Elle se rend compte alors que l'on devient vite un paria de la société pour emprunter, pour s'assurer, pour travailler... « J'ai contacté les deux fondatrices de Rose Magazine, qui a accompagné ma maladie ». « Tiré à 200 000 exemplaires, deux fois par an, gratuit et distribué dans les hôpitaux et les centres anti-cancéreux, c'est un magazine glamour, qui donne des conseils précieux aux malades ; une jolie enveloppe mais avec un fonds sérieux, validé par des scientifiques. Derrière il y a bien sûr un enjeu militant » confie Céline Lis-Raoux, co-fondatrice de ce vecteur de communication, unique, plébiscité par le public et les

médias. « LIFE is Rose est le bras armé de notre magazine ! » Ensemble, les deux partenaires comptent mener à bien plusieurs missions : aider les malades financièrement, administrativement et juridiquement ainsi que de manière pratique avec de l'aide à domicile, de la reconversion professionnelle ; créer un groupe de travail parlementaire à l'Assemblée Nationale, aboutissant à une Loi Rose (sans couleur politique !) soutenue par Colette Capdevielle, députée des Pyrénées-Atlantiques, et autorisant le droit à l'oubli de la maladie. « Si l'on veut emprunter, même guéri, on est toujours considéré comme "un risque aggravé de santé" » ; créer une charte LIFE Is Rose de bonne conduite auprès des malades (pratiquer des tarifs raisonnés car beaucoup de femmes ne peuvent assumer les dépassements d'honoraires, idem pour les assurances, les banques, les soins esthétiques etc.) ; réveiller la conscience de la société afin que chaque malade du cancer puisse bénéficier des mêmes droits que tout citoyen.